

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent dix-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 26 novembre 2018 au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 4 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la quatre cent dix-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 26 novembre 2018 à 12 h au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
MERLEAU, Michel Membre socio-économique		X*
MISSAOUI, Rokia Professeure au Département d'informatique & ingénierie	X	
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant	X	
<u>PERSONNES CONVOQUÉES :</u>		
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme	X (<i>visioconférence</i>)	
CHARBONNEAU, Alain Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
ROY, André J. Secrétaire général		X*
<u>SECRÉTAIRE DE L'INSTANCE STATUTAIRE</u>		
VILLENEUVE, Lucie Avocate, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique	X	
<u>ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :</u>		
AUGER, Mireille Attachée d'administration	X	
<u>INVITÉE</u>		
WELLBURN, Mélissa Stagiaire en droit	X	

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h.

Madame Lise Legault, directrice du Service des finances, est présente pour le traitement du point 3.

1.- **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent dix-huitième (22 octobre 2018) réunion du comité exécutif

2.1.1. Approbation

2.1.2. Affaires en découlant

3.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 31 octobre 2018 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2018-2019

4.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des finances au campus de Gatineau

5.- Engagement d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme

6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Décanat de la recherche au campus de Gatineau

7.- Engagement d'une chargée ou d'un chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau

8.- Engagement d'une spécialiste ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation (conseillère ou conseiller pédagogique) au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau

9.- Prochaine réunion (4 février 2019)

10.- Clôture de la séance

2.- **Procès-verbal**

2.1 **Procès-verbal de la quatre cent dix-huitième (22 octobre 2018) réunion du comité exécutif**

2.1.1. **Approbation**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent dix-huitième (22 octobre 2018) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2. **Affaires en découlant**

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent dix-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 31 octobre 2018 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2018-2019**

OBLIGATIONS

L'article 98.8 du *Règlement général* de l'UQO qui décrit les pouvoirs particuliers du comité exécutif prévoit que celui-ci transmette un avis au recteur concernant le projet du budget révisé.

II TABLEAU SOMMAIRE

Le comité du budget propose un budget révisé déficitaire de 994,2 k\$ pour l'année 2018-2019 et malgré le déficit proposé, afin de respecter les orientations budgétaires adoptées par le conseil d'administration, l'équilibre budgétaire est toujours visé en fin d'année.

Les tableaux suivants présentent le sommaire du budget révisé proposé pour l'année 2018-2019 ainsi que les données comparatives afférentes :

Budget initial 2018-2019 vs Budget révisé 2018-2019

	Budget initial 2018-2019 (\$=000)	Budget révisé 2018-2019 (\$=000)	Écart (\$=000)
Produits	86 552,3 \$	91 081,3 \$	4 529,0 \$
Charges	88 082,2	92 075,5	3 993,3
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 529,9 \$)	(994,2 \$)	535,7 \$

Composition de l'écart entre le budget révisé et le budget initial

	Corrections budgétaires (\$=000)	Budget révisé 2018-2019 (\$=000)	Écart total (\$=000)
Produits	3 011,5 \$	1 517,5 \$	4 529,0 \$
Charges	1 440,0	2 553,3	3 993,3
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 571,5 \$	(1 035,8 \$)	535,7 \$

III FAITS SAILLANTS

Voici les principaux faits saillants de la révision budgétaire.

1. Effectif étudiant

L'effectif étudiant prévu pour 2018-2019 est de 5 024 EEETP (effectif étudiant en équivalence au temps plein). Si on compare l'effectif étudiant prévu au budget révisé à celui prévu au budget initial 2018-2019 (4 881 EEETP), on obtient une augmentation estimée à 2,93 %, mais une diminution de 0,56 % par rapport à l'effectif de 2017-2018.

2. Subvention

La hausse de la subvention (annexes 3 et 4) est principalement attribuable à la hausse de l'effectif étudiant prévue ainsi qu'au nouveau mode de financement implanté par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), pour lequel les informations n'étaient pas disponibles lors de l'établissement du budget initial et pour lequel une correction budgétaire avait été effectuée.

La notion de lissage a été appliquée pour le calcul de la subvention provenant du MEES pour les EEETP, puisque l'effectif étudiant est en diminution. Le lissage a permis d'atténuer l'impact de la diminution de l'effectif étudiant sur le financement de l'année courante. En ce qui a trait aux EEETP (effectif étudiant en équivalence au temps plein pondéré), ils sont légèrement supérieurs à la moyenne, donc, il n'y a pas eu de lissage.

3. Produits

Les produits sont en hausse de 4 529 000 \$ et celle-ci est principalement attribuable à l'augmentation de la subvention et des produits provenant des forfaitaires des étudiants internationaux ainsi que des droits de scolarité.

4. Charges

Les prévisions de charges ont été revues en fonction des nouveaux éléments connus qui pouvaient les influencer de manière significative d'ici la fin de l'année financière. Les charges sont en hausse de 3 993 300 \$ par rapport au budget initial, incluant une hausse de 1 440 000 \$ accordée dans le cadre des corrections budgétaires adoptées en septembre 2018 par le conseil d'administration dont la résolution est jointe à l'annexe 5. La hausse des charges est majoritairement attribuable à la masse salariale qui représente 81,16 % du budget. La révision à la hausse de l'effectif étudiant entraîne, entre autres, une augmentation des coûts de la masse salariale des chargés de cours. Plusieurs postes ont également été ajoutés au plan des effectifs, fait inhabituel pour un budget révisé (voir section 5 ci-dessous). Les autres charges qui correspondent à 18,84 % du total des charges et qui comportent de nombreux coûts incompressibles ont quant à elles été augmentées de 1 113 300 \$.

L'annexe 2 propose une présentation de l'information budgétaire par centre de responsabilité. Ces informations s'ajoutent à celles présentées à l'annexe 1, qui font état des prévisions budgétaires selon la nature des charges.

5. Plan des effectifs

Exceptionnellement cette année, plusieurs modifications ont été apportées au plan des effectifs, depuis l'adoption du budget initial. Par ailleurs, d'autres modifications ont été adoptées par le conseil d'administration en suivi des corrections budgétaires (annexe 6) et finalement, de nouvelles modifications sont présentées dans le cadre du budget révisé.

Modifications effectuées après l'adoption du budget initial et avant les corrections budgétaires

Abolitions de postes :

Postes-cadres (2)

- Directrice ou directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines à Gatineau;
- Vice-rectrice adjointe ou vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme.

Poste de bureau (1) - Personnel de soutien

- Secrétaire de direction au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme.

Créations de postes :

Poste-cadre supérieur (1)

- Vice-rectrice ou vice-recteur au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

Postes-cadres (2)

- Directrice ou directeur du Service des relations de travail à Gatineau;
- Directrice/commissaire ou directeur/commissaire de la Galerie UQO à Gatineau.

Poste de bureau (1) - Personnel administratif

- Assistante administrative ou assistant administratif au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

Créations de postes en suivi des corrections budgétaires

Postes professionnels (3) – Groupe professionnel

- Chargée ou chargé de projet en développement et en formation continue au Décanat de la formation continue et des partenariats à Gatineau;
- Coordinatrice ou coordonnateur aux approvisionnements au Service des finances à Gatineau;
- Spécialiste en sciences de l'éducation (conseillère ou conseiller pédagogique en technologies éducatives) au Décanat de la gestion académique à Gatineau.

Postes techniques (2) – Personnel de soutien

- Technicienne ou technicien en administration – gestion départementale au Décanat de la gestion académique à Gatineau;
- Technicienne ou technicien en aménagement des terrains et bâtiments au Service des terrains et bâtiments à Gatineau.

Poste de bureau (1) – Personnel de soutien

- Agente ou agent de soutien administratif à la gestion des études au Décanat des études à Gatineau.

Modifications présentées dans le cadre du budget révisé

Le projet de budget révisé inclut les modifications suivantes proposées au plan des effectifs :

Abolition de poste :

Poste technique (1) – Personnel de soutien

- Technicienne ou technicien en technologie de l'information au Service des technologies de l'information à Gatineau.

Créations de postes :

Postes professionnels (3) – Groupe professionnel

- Coordinatrice ou coordonnateur à la gestion de la recherche au Décanat de la recherche à Saint-Jérôme;
- Coordinatrice et attachée d'administration ou coordonnateur et attaché d'administration au Décanat des études à Gatineau;
- Analyste informatique au Service des technologies de l'information à Gatineau.

Suite à la présentation, le vice-recteur à l'administration et aux ressources et la directrice des finances répondent aux demandes de précisions, et plus particulièrement à l'égard du pourcentage du budget alloué à la recherche par l'UQO en comparaison avec les autres universités, ainsi qu'en ce qui concerne le rachat de certains dégagelements discrétionnaires par les syndicats concernés.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1897 relative à l'avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 31 octobre 2018 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2018-2019; laquelle résolution est jointe en appendice.

Madame Legault quitte la séance (12 h 37).

4.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des finances au campus de Gatineau

Suite à la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Service des finances au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu deux (2) pour une entrevue. Il recommande la candidature de madame Michelle Dagenais à titre de technicienne en administration au Service des finances au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1898 concernant l'engagement d'une technicienne en administration au Service des finances au campus de Gatineau (Michelle Dagenais); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme

Suite à la vacance du poste d'une secrétaire de direction ou d'un secrétaire de direction au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection a reçu cinq (5) candidatures et en a retenu quatre (4) pour une entrevue. Il recommande la candidature de madame Josée Breton à titre de secrétaire de direction au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1899 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme (Josée Breton); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- **Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Décanat de la recherche au campus de Gatineau**

Suite à la vacance du poste d'une technicienne ou d'un technicien en administration au Décanat de la recherche au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection a reçu sept (7) candidatures et en a retenu deux (2) pour une entrevue. Il recommande la candidature de madame Stéphanie Joly-Henri à titre de technicienne en administration au Décanat de la recherche au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1900 concernant l'engagement d'une technicienne en administration au Décanat de la recherche au campus de Gatineau (Stéphanie Joly-Henry); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- **Engagement d'une chargée ou d'un chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau**

Suite à la vacance du poste d'une chargée ou d'un chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affiche de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection a reçu dix (10) candidatures et en a retenu cinq (5) pour une entrevue. Il recommande la candidature de monsieur François Lalonde à titre de chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1901 concernant l'engagement d'un chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information au campus de Gatineau (François Lalonde); laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- **Engagement d'une spécialiste ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation (conseillère ou conseiller pédagogique) au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau**

Suite à la vacance du poste d'une spécialiste ou d'un spécialiste en sciences de l'éducation (conseillère ou conseiller pédagogique) au Décanat de la gestion académique, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage de l'offre d'emploi dudit poste.

Le comité de sélection a reçu quatre (4) candidatures et les a retenues pour une entrevue. Il recommande la candidature de monsieur Rodney Leurebourg à titre de spécialiste en sciences de l'éducation (conseiller pédagogique) au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 419-CX-1902 concernant l'engagement d'un spécialiste en sciences de l'éducation (conseiller pédagogique) au Décanat de la gestion académique au campus de Gatineau (Rodney Leurebourg); laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 4 février 2019 à 12 h.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres qu'il est

possible qu'une réunion extraordinaire du comité exécutif soit nécessaire en janvier prochain.
La date du 14 janvier 2019 est envisagée.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 12 h 44.

Original signé par :

La présidente d'assemblée, Diane Godmaire
Le secrétaire, André J. Roy